

Conférence Régionale de la Vie Associative

BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ

DIJON | 1^{ER} JUILLET 2022

CENTRE INTERNATIONAL DE SÉJOUR - 1 AVENUE CHAMPOLLION

PROGRAMME

Le
mouvement
ASSOCIATIF
Bourgogne
Franche-Comté

PRÉFET
DE LA RÉGION
BOURGOGNE-
FRANCHE-COMTÉ
Liberté
Égalité
Fraternité

RÉGION
BOURGOGNE
FRANCHE
COMTÉ

Penser nos
associations
de demain

INTERVENANT • E • S



Camille DORIVAL

Animatrice de la journée

Camille DORIVAL est consultante et autrice au sein de la coopérative d'activités et d'emplois (CAE) Coopaname. Diplômée de Sciences Po Paris, elle a auparavant travaillé pendant près de vingt ans au sein de la Scop Alternatives Economiques, comme journaliste puis comme PDG de l'entreprise.

Elle organise aussi, pour Alternatives Economiques, les Journées de l'économie autrement, à Dijon, qui clôturent chaque année le Mois de l'ESS.



Yannick BLANC

Grand témoin

Yannick BLANC, ancien préfet et ancien président de l'Agence du service civique, a été en charge des associations et fondations au ministère de l'intérieur entre 1996 et 2005. Président de la Fonda, think-tank du monde associatif, de 2012 à 2018, il y conduit des travaux sur les stratégies d'impact collectif et une recherche-action sur l'évaluation par l'analyse des chaînes de valeur. Il préside l'association Futuribles International depuis 2019 et consacre ses travaux de prospective aux mutations des institutions.



Rodho

Dessinateur de presse

Dessinateur indépendant Arboisien d'origine, après des études d'Histoire et diverses activités viticoles, passionné de dessin, addict à la presse et aux médias il se lance dans le dessin de presse par les chemins de traverse, il participera aux débuts des sites de Marianne, du Nouvel Obs, du Post... pour ensuite se consacrer à la presse indépendante (Fakir, Bastamag, Les Sportives, Diacritik...)

Il fait aussi du dessin en direct et anime beaucoup d'ateliers d'initiation aux médias par le dessin.

PROGRAMME



Journée animée par **Camille DORIVAL**,
et avec le regard décalé de **Rodho**.

09 H 15 **Accueil**

09 H 45 **Présentation de la journée**

10 H 00 **Discussion d'ouverture**

10 H 30 **Les grands enjeux et défis
du monde associatif**

/ Intervenant : Yannick BLANC

11 H 00 **Ateliers**

12 H 30 **Pause repas**

13 H 45 **Ateliers**

15 H 30 **Charte d'engagements
réciproques :**

Un engagement pour reconnaître
la vie associative et l'intensifier

16 H 30 **Conclusion**

/ Intervenant : Yannick BLANC



ATELIERS

Je débats

- L'emploi associatif est-il encore attractif ?
/ Salle Western
- Le projet associatif à l'épreuve de la pérennité financière ?
/ Salle Opolé
- Libertés associatives, où en sommes-nous ?
/ Salle Le Club

J'expérimente

- Des outils numériques au service des associations
/ Salle Mayence
- Guid'asso : se mettre en réseau pour mieux accompagner les associations
/ Salle PECS

Je découvre

- La jeunesse : le temps de l'engagement
/ Salle Rhénanie
- Vers de nouvelles gouvernances associatives
/ Salle Rhénanie

POURQUOI UNE CONFÉRENCE RÉGIONALE DE LA VIE ASSOCIATIVE ?

La Conférence Régionale de la Vie Associative sera désormais le rendez-vous du monde associatif régional. Organisée tous les deux ans, elle invite aux débats, aux échanges de bonnes pratiques et à la mise en lumière des dynamiques associatives et de leurs évolutions. Son objectif est d'identifier les principaux enjeux de la vie associative et leurs leviers d'action.

Une journée nourrie par les acteurs associatifs de Bourgogne Franche-Comté

Une phase préparatoire à cette conférence régionale de la vie associative s'est déployée entre janvier et mars 2022 en collaboration avec le Mouvement associatif, les services de l'Etat en région (DRAJES) et en département (SDJES), et la Région Bourgogne-Franche-Comté.

Une rencontre par département a été organisée avec les différents acteurs locaux de la vie associative afin de recueillir les réalités associatives locales.

Les thématiques abordées au sein des ateliers sont issues de cette concertation préalable.

La charte d'engagements réciproques

La Charte nationale d'engagements réciproques entre l'Etat, le Mouvement Associatif et les collectivités territoriales a été signée le 14 février 2014.

Cette deuxième charte fait suite à celle élaborée en 2001 lors du centenaire de la loi de 1901. Cette charte rénovée reconnaît le rôle essentiel tenu par les associations dans la société civile.

Les signataires de cette charte s'engagent, dans une démarche partenariale, à intensifier leur coopération afin de mieux reconnaître

la vie associative dans notre région et leur action au service de l'intérêt général. Cet acte solennel contribue à l'élaboration progressive d'une éthique partenariale fondée sur quelques principes partagés : l'écoute, le dialogue, le respect des engagements et des rôles et fonctions de chacun.

La Conférence Régionale de la Vie Associative – édition 2022 – est l'occasion de réaffirmer ces principes en signant cette Charte d'Engagements Réciproques à l'échelle de la Région Bourgogne-Franche-Comté.



Email : bourgognefranchecomte@lemouvementassociatif.org - Tél : 06 99 99 71 66 - Site internet : lmabfc.org



Evènement organisé par
Le Mouvement Associatif
Bourgogne-Franche-Comté



Évènement financé et soutenu par
la Délégation régionale académique
à la jeunesse, à l'engagement et au sport
et la Région Bourgogne-Franche-Comté